

Encadrement

L'encadrement sur le camp :

Effectif : 1 encadrant pour 8 enfants

Capacité : 35 enfants soit 4 encadrants

Notre équipe d'animation se compose d'un directeur et de 3 animateurs BAFA qui s'assureront du bon déroulement du séjour et veilleront à ce que chaque enfant soit bien intégré.

L'ensemble de l'équipe encadrera les jeunes sur le camp. Chaque enfant aura son animateur référent tout au long du séjour. Cela lui permettra de créer un lien privilégié basé sur la confiance.

Nos animateurs sont tous issus de formations organisées par la Ligue de l'enseignement :

- BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
- BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

L'encadrement des activités sportives :

Effectif : 1 encadrant pour 7 enfants

Capacité : 35 enfants soit 5 encadrants

Tous nos encadrants sportifs sont des professionnels qui pratiquent depuis plusieurs années à haut niveau et connaissent parfaitement ces sports ainsi que leurs risques. Nos encadrants sportifs sont issus de formations organisées par la Fédération Française de Roller Skating (FFRS) :

- BE : Brevet d'Etat
- BIF : Brevet d'Initiateur Fédéral

Hébergement

Chambres et sanitaires :

Notre centre d'hébergement est agréé par la DDSC et respecte l'ensemble des normes sanitaires, d'hygiène et de sécurité.

Chambres de 3 à 6 personnes

Sanitaires dans les chambres et salles sanitaires communes

Les filles et les garçons auront des chambres et sanitaires séparés.

Restauration :

Notre centre dispose d'un service de restauration doté de 3 salles à manger, 1 cuisine ainsi que tout le personnel de restauration.

L'équipe de restauration assurera la préparation de menus équilibrés et adaptés aux activités sportives.

Les petits déjeuners et les repas du soir seront servis à table. Le midi, un picnic/plateau repas sera préparé par le centre.

Tout traitement médical, allergies, régime alimentaire spécifique, etc... sera pris en compte et fera l'objet d'une attention particulière.

Activités

Activités Skatepark :

Concernant les activités skatepark, les participants doivent être munis de leur équipement :

- Trotinette en état de marche
- Casque et protections

Sur toutes les activités skatepark, le port du casque est obligatoire.

En cas de perte ou de casse, nous sommes en mesure de prêter du petit matériel. Toutefois, il est préférable d'avoir son propre matériel de rechange (roues, roulements, etc...).

Autres activités :

Tout le matériel nécessaire aux activités en dehors du skatepark sera fourni sur place.

Assurances

Afin de partir en toute sérénité, le tarif comprend une assurance multirisque. Lors de votre inscription, vous bénéficiez automatiquement d'une souscription via APRIL INTERNATIONAL VOYAGE

L'assurance comprend :

- Une assurance rapatriement
- Une assurance responsabilité civile
- Une assurance individuelle accident

Transports

A l'arrivée et au départ :

1. Vous amenez et récupérez votre enfant directement sur le Camp :

Ça sera l'occasion de rencontrer l'équipe et découvrir les lieux !

2. Votre enfant arrivera par ses propres moyens :

Une navette gratuite effectuera les transferts de la gare de Thonon-les-Bains au Camp à Châtel – Sous conditions :

Les navettes Air Jam Academy prennent en charge les participants le dimanche de 14h à 17h et les ramèneront le samedi suivant à partir de 9h jusqu'à 12h.

Pendant le séjour :

Les déplacements sur les skateparks extérieurs s'effectueront en car.

Santé

Notre équipe d'encadrants sera attentive à la santé et à la condition physique des enfants. Tous traitements médicaux, allergies, régimes alimentaires spécifiques, etc... feront l'objet d'une attention particulière.

Ces informations devront être renseignées sur la fiche sanitaire de liaison lors de l'inscription.

Téléphone

Un accès téléphonique gratuit sera mis à disposition des enfants afin qu'ils puissent joindre leurs parents durant certains créneaux horaires.

D'autre part nous demanderons aux parents de contacter leurs enfants le moins souvent possible en tout état de cause un peu avant l'heure des repas (de 12h à 12h30 et de 18h00 à 19h00), car en dehors de ces heures, votre enfant est en activité.

Une ligne téléphonique sera mise à disposition des parents afin de laisser des messages qui seront transmis aux enfants.

Pour les enfants qui possèdent un téléphone portable, nous déclinons toute responsabilité concernant son utilisation ainsi qu'en cas de perte ou de vol.

Argent de poche

Les enfants peuvent avoir leur argent de poche pour acheter des souvenirs et/ou des friandises. Nous conseillons aux parents d'attribuer une somme raisonnable pour éviter tout problème : entre 20€ à 100€ par semaine.

Les parents décideront si l'argent doit être confié et géré par les animateurs ou si l'enfant est responsable de son argent lors de l'inscription.